



# MAIRIE D'ALBION

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2023

## LISTE DES DELIBERATIONS

### **Délibération 12 / 2023 : Vote du compte administratif 2022 – Budget Communal**

Le Conseil Municipal (Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote), à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE :

- de donner à Monsieur le Maire acte de la présentation faite du compte administratif 2022 du budget communal.

### **Délibération 13 / 2023 : Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Communal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE :

- que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **Délibération 14 / 2023 : Affectation du résultat 2022 – Budget Communal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de reprendre au budget primitif 2023 du budget communal, les résultats de la section de fonctionnement tels que présentés.

### **Délibération 15 / 2023 : Vote des taux d'imposition 2023**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) :

- DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :
  - Taxe d'habitation : 8,63 %,
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties (12,57% + 15,51%) : 28,08 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,16 %.

### **Délibération 16 / 2023 : Attribution de subventions aux associations pour l'année 2023**

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE :

- de verser les subventions ci-dessus présentées
- de prélever la dépense sur les crédits inscrits au BP 2023.

### **Délibération 17 / 2023 : Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Principal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte le budget primitif 2023 communal.

### **Délibération 18 / 2023 : Autorisation signature d'une convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle D 1959**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS et tout document se rapportant à cette affaire.

### **Délibération 19 / 2023 : Marché Extension des services techniques – autorisation signature des avenants n°1 aux lots 1 et 4**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise PASSERAT TP pour le lot n°01 – « Terrassement – VRD » et l'avenant n°1 avec l'entreprise Drôme Electricité Services (D.E.S). pour le lot n°04 – « Electricité ».

Le Maire,

Philippe BECHERAS

Document affiché et mis en ligne le 07/04/2023.

